MANUEL D'UTILISATION

EUROPRO 8P & 14P

Réf. 01052 & 01053

EUROPE PROJECTION - Z .I. Rousset Parc Club - 343, avenue Francis Perrin - 13106 Rousset sur Arc Cedex
Tél : 00 33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : 00 33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 400 000€ - SIREN 394 961 510 – NAF 2892 Z

Edition du 17/06/2016

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION . . . . . p. 4

2. MANUEL D'UTILISATION . . . . . p. 5
2.1. Importance du manuel . . . . . p. 5
2.2. Destinataires du manuel . . . . . p. 5

3. MISES EN GARDE . . . . . p. 6
3.1. Sécurité . . . . . p. 6
3.2. Branchement électrique . . . . . p. 8
3.3. Fin de vie du matériel . . . . . p. 8

4. VOTRE MACHINE . . . . . p. 9
4.1. Descriptif . . . . . p. 9
4.2. Caractéristiques techniques . . . . . p. 9
4.3. Identification des composants de la machine EUROPRO 8P p.10
4.3. Identification des composants de la machine EUROPRO 14P p.11

5. UTILISATION DE LA MACHINE p.12
5.1. Prérequis p.12
5.2. Mise en route p.12
5.3. Réglage du grain p.12

6. PROCÉDURE DE NETTOYAGE p.13

7. PANNES ET REMÈDES p.14

8. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ p.16

9. GARANTIE p.17
9.1. Conditions de garantie p.17
9.2. Certificat de garantie p.19

1. INTRODUCTION

Vous venez de faire l'acquisition d'une **machine à projeter EUROPRO** et toute l'équipe d'Europe Projection vous remercie pour la confiance que vous lui avez accordée.

Fabricant de machines professionnelles pour l'application d'enduits et peintures, nous mettons depuis 20 ans notre savoir-faire au service des utilisateurs de nos machines.

Notre équipe technique et commerciale se tient à votre disposition pour tout éventuel complément d'information sur la machine que vous venez d'acquérir.

EUROPE PROJECTION
Z .I. Rousset Parc Club - 343, avenue Francis Perrin - 13106 Rousset sur Arc Cedex
Tél : 00 33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : 00 33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 400 000€ - SIREN 394 961 510 – NAF 2892 Z

2. MANUEL D'UTILISATION

2.1. IMPORTANCE DU MANUEL

Ce manuel est un élément essentiel dans l'utilisation de votre machine. Il récapitule les procédures de mise en route, de nettoyage et de maintenance de l'appareil, ainsi que les consignes de sécurité à respecter.

Lire attentivement toutes les instructions de fonctionnement, les consignes de sécurité et les mises en garde contenues dans ce manuel avant de faire fonctionner la machine.
La majorité des accidents est due au non-respect des consignes et règles de sécurité élémentaires.

Ce manuel doit être conservé près de la machine, à portée de l'utilisateur et tenu en bon état jusqu'à la destruction finale de la machine.
En cas de perte ou de détérioration du manuel, vous pouvez à tout moment en demander une copie au fabricant cité ci-contre.

2.2. DESTINATAIRES DU MANUEL

Ce manuel est destiné à tout le personnel qui va être amené à manipuler la machine :
- personne(s) chargée(s) du transport de la machine
- personne(s) chargée(s) de l'utilisation de la machine
- personne(s) chargée(s) de la maintenance ou du nettoyage de la machine
- personne(s) chargée(s) de la destruction finale de la machine

3. MISES EN GARDE

3.1. SÉCURITÉ

Une utilisation de la machine de manière incorrecte ou sans respect des consignes de sécurité indiquées dans ce manuel peut entraîner la mort ou de graves blessures.

Lire attentivement toutes les instructions de fonctionnement, les consignes de sécurité et les mises en garde contenues dans ce manuel avant de faire fonctionner la machine.

- Respecter toutes les normes de sécurité avant de faire fonctionner son appareil.
- Utiliser son appareil exclusivement pour les applications spécifiées dans le manuel.
- Toujours rester vigilant lorsque l'on utilise son appareil.
- Transporter la machine en utilisant les poignées ou prises appropriées.
- Durant les pauses, débrancher la machine électriquement.

- Faire fonctionner l'appareil à sa tension nominale.
- Laisser un espace libre d'au moins 50 cm entre l'appareil et tout obstacle de façon à ne pas obstruer le passage de l'air.
- Savoir arrêter son appareil rapidement en cas de nécessité.
- Ne jamais utiliser l'appareil s'il fonctionne de manière anormale ou s'il est défectueux.
- Ne pas diriger de jet d'eau ou de liquide inflammable sur la machine.
- Ne jamais diriger le jet d'air ou de produit en direction d'une personne ou d'un animal.
- Ne pas toucher les surfaces chaudes de l'appareil.
- Toujours utiliser les protections corporelles adaptées (lunettes, gants, combinaison et masque) et faire attention aux cheveux longs.
- Ne jamais toucher aux pièces mobiles.
- Ne pas introduire d'objet ou les mains à l'intérieur des grilles de protection afin d'éviter tout accident ou dommage de la machine.
- Pour tous travaux à l'extérieur, utiliser exclusivement des rallonges prévues à cet effet.

- Entretenir son matériel avec soin et bien le nettoyer après chaque utilisation.
- Débrancher l'appareil avant chaque intervention.
- Eviter absolument de dévisser un raccord quelconque lorsque l'appareil est sous pression.
- Contrôler les pièces endommagées.
- Ne pas nettoyer les pièces plastiques avec du solvant.
- En cas d'endommagement du câble électrique ou de la fiche, ne pas utiliser la machine et contacter le centre de service après-vente agréé pour les remplacer par une pièce d'origine.
- En cas de demande d'intervention toujours spécifier le modèle et le numéro de série de l'appareil.
- Pour tout remplacement de pièces, utiliser uniquement celles d'origine.

3. MISES EN GARDE (suite)

3.1. SÉCURITÉ (suite)

- Ne pas apporter de modification à la machine.
- Ne pas couper ou démonter les grilles de protection.
- Ne pas ouvrir le coffret électrique.

ESPACE DE TRAVAIL

- Maintenir l'espace de travail propre et dégagé.
- La température ambiante de fonctionnement doit être comprise entre 5°C et + 35°C.
- Ne pas utiliser l'appareil dans un environnement potentiellement explosif.
- Ne pas placer d'objet potentiellement inflammable à proximité de la machine.
- Eloigner toute personne non qualifiée de la zone de fonctionnement de la machine, ainsi que les enfants et les animaux.
- En cas de positionnement de la machine sur un échafaudage ou un plan au-dessus du sol, la fixer afin d'éviter toute chute durant son fonctionnement.
- Ne pas installer l'appareil sur une surface inclinée afin d'éviter les risques de mouvements imprévus ou de basculement.

TUYAUX

- Toujours utiliser des tuyaux et des raccords adaptés (pièces d'origine) au produit utilisé, ne pas tenter de les réparer.
- Ne pas marcher sur les tuyaux, ne pas les plier.
- Ne pas tirer la machine par les tuyaux.

STOCKAGE

- Entreposer la machine dans un espace propre et dégagé dont la température ne dépasse pas +35°C.
- Après chaque utilisation, penser impérativement à lubrifier la pompe avec un mélange eau + liquide de stockage afin d'éviter le collage. Le stockage d'une pompe non lubrifiée peut l'endommager sérieusement.

EN CAS DE NÉCESSITÉ, NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'APPORTER TOUTE MODIFICATION SANS PRÉAVIS.

3. MISES EN GARDE (suite)

3.2. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Le branchement électrique des machines doit s'effectuer sur des prises 16A - 230V comportant un disjoncteur différentiel.

Avant d'effectuer toute intervention sur la machine, vérifier que toutes les sources d'énergie soient coupées (air et électricité).

PRISE DE TERRE

Toutes les machines doivent être reliées à la terre lorsqu'elles fonctionnent, afin de protéger l'opérateur des décharges électriques. Toutes nos machines sont équipées de fiches d'alimentation normalisées.

Le branchement électrique doit être effectué par un technicien qualifié. Il est interdit de modifier ou démonter la machine notamment au niveau du boîtier électrique.
Les réparations doivent être effectuées par un centre agréé ou par nos centres SAV.
Lors d'une intervention sur la machine s'assurer que la terre a bien été rebranchée.

RALLONGES

Lors de l'utilisation d'une rallonge s'assurer que celle-ci comporte bien une terre, qu'elle ne soit pas écrasée ou endommagée. Vérifier que la section du câble de la rallonge utilisée soit suffisante pour supporter le courant de l'appareil en fonctionnement. Une rallonge trop fine peut provoquer des chutes de tension et une surchauffe de l'appareil.

En cas d'utilisation d'un enrouleur, il est impératif de le dérouler complètement, dans le cas contraire l'appareil peut être endommagé. La section doit être proportionnelle à la longueur du câble.

3.3. FIN DE VIE DE LA MACHINE

En fin de vie, la machine ne doit pas être éliminée avec les autres déchets ménagers. L'élimination incontrôlée des déchets peut porter préjudice à l'environnement ou à la santé humaine. Les particuliers sont invités à contacter le distributeur leur ayant vendu le produit ou à se renseigner auprès de leur mairie pour savoir où et comment ils peuvent se débarrasser de ce produit afin qu'il soit recyclé en respectant l'environnement.

Dans le cadre de la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), nous nous engageons à traiter les EEE en fin de vie suivant les dispositions suivantes : sont concernés uniquement les produits mis sur le marché après la date du 13/08/05, de marque EUROPE PROJECTION ou VOLUMAIR, produits d'autres marques vendus par notre société (sur présentation des factures correspondantes), produits fonctionnant grâce à l'énergie électrique (par exemple les nettoyeurs ou compresseurs thermiques n'entrent pas dans cette catégorie).

Modalité de traitement

Retour DEEE collectés par nos clients distributeurs à leur charge vers nos points de collecte Antony (92) ou Rousset sur Arc (13). A réception, les produits seront triés par nos soins et dirigés vers les filières de traitement les plus adaptées.

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez notre point conseil au **04 42 29 08 96** ou **conseil@euromair.com**.

4. VOTRE MACHINE

4.1. DESCRIPTIF

Europro 8P et 14P sont des machine à projeter légères et compactes, simples d'utilisation, elle sont idéales pour la projection de :

- **produits pâteux** (plâtre à projeter, enduit de lissage, gouttelette, décoratif)
- **produits fibreux** (pâte à papier, décoratif fibreux)
- **produits d'imperméabilité**
- **Revêtement Plastique Epais (R.P.E.)**

Ne pas utiliser de mortiers, enduits base chaux, produits à base de solvant, produits dont la granulométrie est supérieure à 4 mm...

4.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	EUROPRO 8P	EUROPRO 14P
Débit produit	0 à 12 kg/min	0 à 16 kg/min
Puissance moteur	1,1 kW	1,8 kW
Tension d'alimentation	230 V	230 V
Fréquence	50 et 60 Hz	50 et 60 Hz
Courant moteur	4,7 A	7,6 A
Capacité de cuve	45 L	57 L
Granulométrie maxi	4 mm	4 mm
Pression maxi	30 bar	30 bar
Pression mini	10 bar	10 bar
Raccordement d'air	express - rapide	express - rapide
Dimensions (l x L x h)	80 x 56 x 84 cm	85 x 56 x 88 cm
Poids	46 kg	60 kg
Livrée avec	- 1 tuyau Ø25mm x 8m - 1 mallette comprenant : • 1 lance de projection ABS • 2 buses n°5 et 6 • 2 balles et 1 vrille de nettoyage • 1 clé 6 pans Ø7	- 1 tuyau Ø25mm x 10m - 1 mallette comprenant : • 1 lance de projection ABS • 2 buses n°5 et 6 • 2 balles et 1 vrille de nettoyage • 1 clé 6 pans Ø7

4. VOTRE MACHINE (suite)

4.3. IDENTIFICATION DES COMPOSANTS DE LA MACHINE

EUROPRO 8P

A	Bouton "sous-tension"
B	Potentiomètre
C	Bouton "Manu-Auto"
D	Bouton d'arrêt d'urgence
E	Manomètre
F	Régulateur d'air
G	Filtre régulateur d'air
H	Rotor / Stator
I	Vanne de purge

La liste complète des composants de la machine est disponible sur notre site Internet
www.euromair.com

4. VOTRE MACHINE (suite)

4.3. IDENTIFICATION DES COMPOSANTS DE LA MACHINE

EUROPRO 14P

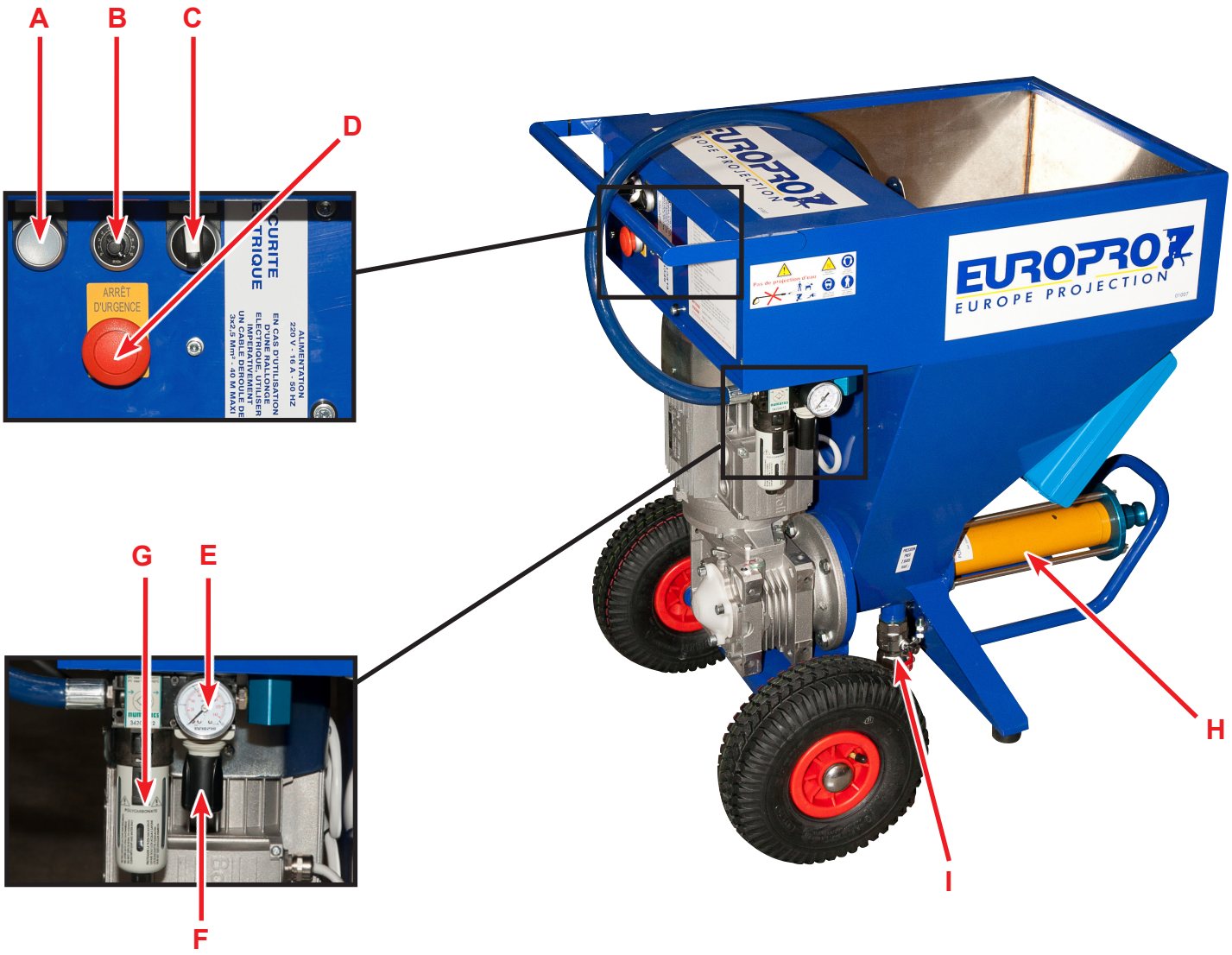

A	Bouton "sous-tension"
B	Potentiomètre
C	Bouton "Manu-Auto"
D	Bouton d'arrêt d'urgence
E	Manomètre
F	Régulateur d'air
G	Filtre régulateur d'air
H	Rotor / Stator
I	Vanne de purge

La liste complète des composants de la machine est disponible sur notre site Internet
www.euromair.com

5. UTILISATION DE LA MACHINE

5.1. PRÉREQUIS

- Le raccordement électrique doit être de 230 V - 16 A - 50 ou 60 Hz avec un enrouleur 3 x 2,5 mm de 40m maximum, complètement déroulé.

- Après un arrêt prolongé il est possible que la pompe soit bloquée. Si tel est le cas, procéder par démarrage et par arrêt. Mettre de l'eau et du liquide de stockage dans la cuve. Faire tourner alternativement la machine en avant et arrière par séquences d'environ 5 secondes. Dès que le moteur commence à tourner normalement, la pompe est débloquée. Vider l'eau.

5.2. MISE EN ROUTE

1. Après avoir branché la machine, brancher le tuyau d'air sur le compresseur.
2. Appuyer sur le bouton "sous-tension" (A), le témoin lumineux s'éclaire.
3. Enlever le buse de la lance, puis ouvrir la lance.
4. Régler le débit à 3 sur le potentiomètre (B).
5. Mettre le bouton (C) en position "MANU" pour vérifier que la machine fonctionne correctement. L'arbre de fond de cuve doit tourner.
6. Remettre le bouton (C) en position "AUTO".
7. Verser du produit dans la cuve, puis remettre le bouton (C) en position "MANU".
8. Attendre que le produit coule régulièrement à la lance.
9. Remettre le bouton (C) en position "AUTO".
10. Fermer la lance et remettre la buse.
11. Brancher le tuyau d'air à la lance.
12. Mettre le compresseur en marche*.
13. A l'ouverture de la lance, la machine se met en route.
14. Commencer à projeter.

**NB: Le compresseur doit être branché seul sur une prise 16 A minimum avec un enrouleur 3 x 2,5 mm de 40m maximum, complètement déroulé.*

5.3. RÉGLAGE DU GRAIN

Gros grain

Beaucoup de débit produit (à régler de 1 à 10 avec le potentiomètre (B)).
Basse pression d'air (à régler de 0 à 8 avec le régulateur d'air (F)).

Grain fin

Faible débit de produit.
Pression d'air élevée.

6. PROCÉDURE DE NETTOYAGE

Débrancher la prise de la machine du réseau électrique avant toute intervention.

Avant de desserrer le tuyau, s'assurer qu'il n'est plus sous pression.

1. Ouvrir la vanne de purge (I) et vider la cuve. Si besoin, ajouter de l'eau pour faire couler le produit restant.
2. Rincer la cuve à l'eau.
3. Refermer la vanne de purge, mettre de l'eau savonneuse dans la cuve* et faire tourner la machine pour que le stator se savonne *(Attention : ne jamais utiliser de solvant pour cette opération car le stator serait détérioré).*
4. Arrêter la machine.
5. Démonter le raccord côté lance et côté pompe.
6. Mettre la balle de nettoyage dans le nez de pompe, puis remonter le tuyau côté pompe.
7. Rallumer la machine pour faire passer la balle dans le tuyau jusqu'à ce qu'elle ressorte.
8. Répéter les opérations 5 à 7.
9. Arrêter la machine.
10. Démonter à nouveau le raccord côté pompe et rincer le nez de pompe.
11. Nettoyer la lance et la buse.
12. Mettre du liquide de stockage dans la cuve, selon la dilution recommandée sur le flacon du produit.
13. Débrancher électriquement la machine.

La projection directe d'eau sous pression sur le tableau de commandes est à proscrire au risque d'infiltration d'eau dans le coffret électrique. Effectuer simplement le nettoyage à l'éponge humide.

7. PANNES ET REMÈDES

Panne	A vérifier	Remède
Manque de pression ou plus de pression.	• Pression du rotor/stator (ne doit pas être inférieure à 10 bar).	• Mettre un contrôleur de pression. • Remplacer le rotor/stator.
La gouttelette s'épaissit.	• Buse bouchée ou usée	• Nettoyage de la buse toutes les 30 minutes d'utilisation. • Démontage de la buse, nettoyage des 3 trous d'air. • Remplacer la buse.
L'automatisme ne fonctionne pas.	• Raccord rapide côté lance bouché.	• Remplacer le raccord rapide côté lance. • Vérifier la pression du compresseur.
Après la mise sous tension la machine ne démarre pas.	• La machine doit être en mode automatique avant la mise sous tension.	• Couper l'alimentation par la prise. Attendre 3 minutes, puis remettre la machine sous tension avec l'interrupteur sur la position "AUTO".
La machine chauffe et disjoncte.	• L'ampérage du site. • L'état, la section, la longueur de la rallonge.	• La longueur de la rallonge maximum 40 mètres de section 3 x 2,5 mm doit être entièrement déroulée.

En cas de panne inconnue ou de doute sur le bon fonctionnement de la machine, ne pas essayer de réparer la machine soi-même ou de la démonter.
Contacter un Service Après-Vente agréé ou notre point conseil : **+33(0) 4 42 29 08 96**.

8. DECLARATION DE CONFORMITE

LE FABRICANT : EUROPE PROJECTION
Z.I Rousset Parc Club
343 bd Francis Perrin
13106 ROUSSET CEDEX

DÉCLARE QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-DESSOUS :

Marque : EUROPE PROJECTION

Type : Machine à projeter

Modèle : EUROPRO 8P ou EUROPRO 14P

EST CONFORME À

- l'article **R.233-73** du code du travail

AUX DIRECTIVES :

- Machines **2006/42/CE**
- Basse tension **2014/35/UE**
- **CEM 2014/30/UE**
- **ROHS 2011/65/EU**

ET AUX NORMES :

- **NF EN ISO 12100**
- **NF EN 60204-1**
- **NF EN ISO 13857**

ROUSSET, le 20 AVRIL 2016

Patrick BOREL
Président

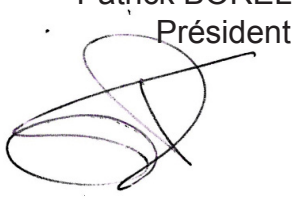

Distribué par : EUROMAIR DISTRIBUTION
Z .I. Rousset Parc Club, 343 boulevard Francis Perrin - 13106 Rousset sur Arc Cedex
Tél : 00 33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : 00 33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 40 000€ - SIREN 444 797 310 000 – NAF 4673 B

9. GARANTIE

9.1. CONDITIONS DE GARANTIE

- Le fabricant garantit les produits en cas de défaut de conception et de fabrication pendant une période de 12 mois à partir de la date de vente.
- Les pièces d'usure sont exclues de la garantie.
- Toute intervention sous garantie doit être effectuée exclusivement par le fabricant ou les Services Après-vente agréés.
- L'expédition de n'importe quel produit au fabricant, et quel que soit le type d'intervention sous garantie, est soumise à son acceptation.
- La garantie comprend la réparation ou le remplacement gratuit des composants de l'appareil reconnus défectueux par nos techniciens.
- La garantie est annulée en cas de dommages provoqués accidentellement, suite à une négligence, une utilisation ou une installation incorrectes, impropres ou non conformes aux avertissements indiqués dans le manuel d'utilisation.
- La garantie est également annulée en cas de modification ou réparation effectuées par du personnel non autorisé.
- La garantie exclut tout type de dédommagement en cas de dommages envers des personnes ou un problème provoqué par une utilisation incorrecte ou inadaptée.
- Cette garantie ne sera appliquée qu'à l'égard des acheteurs qui ont respecté les normes contractuelles et administratives et qui seront en mesure de présenter la documentation spécifique attestant de la date d'achat.
- Ceci constitue la seule garantie valable reconnue par le fabricant. Personne n'est autorisé à en délivrer d'autres, verbales ou écrites, ou en modifier les termes.

Toutes nos conditions de vente et d'expédition sont disponibles sur notre **catalogue général de l'année en cours** ainsi que sur notre site Internet **www.euromair.com**.

9. GARANTIE (suite)

9.2. CERTIFICAT DE GARANTIE

IL EST IMPÉRATIF DE RETOURNER CE DOCUMENT DÛMENT REMPLI PAR E-MAIL : contact@euromair.com OU PAR FAX : +33(0)4 42 53 44 36

IMPERATIF
Le mode d'emploi doit être fourni à l'utilisateur de l'appareil.
Il doit être impérativement lu avant la mise en route de l'appareil.
Pour toute intervention sous garantie la facture d'achat doit être présentée.

GARANTIE
Chaque produit vous est livré contrôlé et testé.
De plus, il est garanti 12 mois à partir de la date d'achat. Cette garantie est appliquée exclusivement si l'acheteur respecte les règles de sécurité, les normes contractuelles, administratives et si l'installation et l'utilisation ont été conformes aux instructions contenues dans le mode d'emploi.

Sur la base de cette garantie, le fabricant s'engage à réparer ou à remplacer gratuitement toutes les pièces pouvant se détériorer ou s'avérer défectueuses durant cette période.
Le "jugement sans appel" revient exclusivement à nos techniciens du Service Après-Vente.

La garantie ne couvre pas les pièces qui, à cause de leur utilisation spécifique, sont soumises à une usure.

Au cas où les défauts relevés ne pourraient pas être attribués à notre responsabilité, les frais seront facturés à l'acheteur.

MODELE : Machine à projeter EUROPRO 8P ou EUROPRO 14P

N° DE SERIE :

BON DE LIVRAISON N°

Rousset, le

Signature du distributeur | Signature de l'utilisateur | Tampon de l'utilisateur

Distribué par : EUROMAIR DISTRIBUTION
Z .I. Rousset Parc Club, 343 boulevard Francis Perrin - 13106 Rousset sur Arc Cedex
Tél : 00 33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : 00 33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 40 000€ - SIREN 444 797 310 000 – NAF 4673 B

EUROPE PROJECTION - Z .I. Rousset Parc Club - 343, avenue Francis Perrin - 13106 Rousset sur Arc Cedex
Tél : 00 33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : 00 33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 400 000€ - SIREN 394 961 510 – NAF 2892 Z